

Publication / PNR 60 : « Accueil extra-familial des enfants et égalité »

Accueil extra-familial des enfants et égalité

Rapport de projet du Programme national de recherche "Egalité entre hommes et femmes" (PNR 60), FNS, version longue ou courte disponible en allemand, résumé en français.

Quelle est l'incidence de l'accueil extrafamilial des enfants sur l'activité professionnelle des pères et des mères ? Cette question a été étudiée par le bureau d'études et de conseils Infrac et l'Institut de recherches économiques empiriques de l'Université de Saint-Gall.

Les deux directrices du projet, **Susanne Stern** et **Christina Felfe**, et leurs équipes ont recensé pour la première fois une statistique nationale concernant l'offre de prise en charge. Celle-ci montre que l'accueil est faiblement développé en comparaison internationale. En moyenne, il existe en Suisse une place d'accueil pour 11% des enfants d'âge préscolaire et pour 8% des enfants en âge scolaire. Par rapport aux objectifs de la politique d'emploi et d'égalité des sexes de l'UE (objectifs de Barcelone 2002), qui recommande une quote-part de 33% pour le domaine préscolaire et de 90% pour le domaine scolaire, la Suisse est donc largement en retard.

En ce qui concerne les places disponibles pour les enfants d'âge préscolaire, Neuchâtel, Genève et Bâle-Ville présentent les meilleures offres, avec un taux de prise en charge supérieur à 20% ; il est même de 43% à Genève et de 26% à Bâle-Ville pour les enfants en âge scolaire. C'est en Appenzell-Rhodes Intérieures, à Uri et dans les Grisons que l'offre pour les enfants en bas âge est la moins développée, et à Saint-Gall, à Uri et dans les Grisons pour les enfants en âge scolaire. Dans ces cantons, le taux de prise en charge se situe entre 1 et 3%.

[Résultats de l'étude](#) en ligne